



## MÉNERBES

# Le biocontrôle en action au Domaine de la Citadelle

Il y a quelques jours, Yves Rousset-Rouard a reçu au Domaine de la Citadelle les membres de la société Omag et de **BASF**, créateur de Roméo®, une solution innovante de biocontrôle pour lutter contre les maladies de la vigne, comme le mildiou et l'oïdium.

### Mildiou et oïdium... le combat

Depuis 2018, BASF conduit 24 essais à travers la France et Yves Rousset-Rouard, résolument engagé dans une agriculture durable, a accepté l'an dernier de tester le produit sur une partie de ses 76 parcelles.

L'ancien maire de Ménerbes a présenté son vignoble de 50 hectares et ses activités œnologiques puis Lionel Bourgue, directeur technique et maître de chai, a expliqué comment il avait mis en place le traitement Roméo® en 2018, année exceptionnelle en terme d'attaque de mildiou, maladie virulente aux conséquences dramatiques, en terme de rendement comme de qualité.

Accompagné par Caroline Cordier, conseillère agronomique Omag, Lionel Bourgue a constaté très rapidement l'efficacité du produit : sur les 12 hectares traités, absolument aucune attaque n'était à déplorer.



Yves Rousset-Rouard (à droite) a reçu les membres de BASF et d'Omag, dans son domaine. /PHOTO E.B.

Il n'a pu que regretter alors de ne pas avoir traité l'ensemble du domaine, comme il l'a fait en 2019, en associant Roméo® à des doses du cuivre réduites, ce métal très usité en agriculture bio étant un polluant important du sol.

### Une plante plus forte

Cédric Besançon, directeur général de la société Omag, basée à Mollégès, a ensuite évoqué ses activités liées au biocontrôle et les solutions innovantes

qui s'inscrivent dans la prévention, à l'instar de Roméo®. "Constitué de parois de levure inerte, qui stimulent les défenses naturelles de la vigne, le produit agit non sur la maladie mais sur la plante elle-même, en la fortifiant", a expliqué Gilles Le Fur, responsable technique BASF France, accompagné de l'ingénieur Pascal Lacroix. *Non lessivable, il n'est pas à renouveler en cas de pluie et peut être utilisé seul, sans être associé au cuivre et au soufre, si la pression*

*en mildiou est faible."*

Homologué en décembre 2017, Roméo® a été utilisé l'an passé sur environ 40 000 hectares en France. Un chiffre qui devrait fortement augmenter dans les années à venir, grâce à ce partenariat et cette relation de confiance établis entre les viticulteurs, chercheurs et industriels, dont l'objectif commun demeure une production de qualité à travers un travail des terroirs respectueux du vivant. **Elsa BASTIDE**